

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	28 (1899)
Heft:	5
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la collaboration de cinq spécialistes différents, chacun d'une compétence reconnue : M. Maindron, l'écrivain bien connu, s'est occupé de la partie archéologique ; MM. Jouin et Rocheblave, de l'Ecole des Beaux-Arts, nous parlent de la clef de voûte et de la clef d'archivolte ; M. Viollette, avocat à la cour d'appel de Paris, traite des fausses clefs au point de vue juridique, et enfin les clefs en musique reviennent à M. Pougin, l'éminent critique musical. Tout cela pour un seul mot !

Outre le mot *cloche* traité d'une manière si complète, il faut citer dans le dernier fascicule un article très documenté sur le *Clergé*, les mots *Clématite*, *Clerc*, *Clientèle*, *Climatologie*, les biographies de *Cléopâtre*, *Clésinger*, *Cleveland*, etc.

Chronique scolaire

Fribourg. — *Premier cours d'instruction pour maîtres de dessin pour la Suisse romande.* L'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg fera donner, du 15 mai au 15 août 1899, un cours d'instruction destiné à former des maîtres de dessin pour cours professionnels.

Le programme, analogue à celui des cours donnés à Winterthour pour la Suisse allemande, prévoit 42 heures de leçons par semaine et comprend les branches suivantes : élément de projections, dessin à main levée, dessin d'ornement et étude des formes ornementales, méthodologie du dessin, dessin professionnel pour les arts industriels, histoire de l'art, et étude des styles et des couleurs, modelage, perspective linéaire.

La Confédération accordera à chaque participant une subvention égale à celle qu'il recevra de son canton.

On peut obtenir le programme de ce 1^{er} cours d'instruction en s'adressant à la Direction de l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg, jusqu'au 5 mai 1899.

Souhaitons que de nombreux maîtres profitent de l'avantage qui leur est offert.

Berne. — Un seul candidat s'est fait inscrire au poste de directeur de l'Ecole normale des institutrices, à Hindelbank, c'est M. Gempeler, pasteur à Aristorf (Bâle-Campagne), auparavant instituteur. Le Conseil exécutif bernois vient de l'appeler à la direction de cet établissement.

Glaris. — Sur les flancs des montagnes glaronnaises non loin de Nafels, il existe deux établissements construits depuis deux ans environ pour les colonies de vacances, l'un établi en faveur des enfants de Bâle et l'autre en faveur de ceux de Cologne. Les écoliers viennent par escouade faire un séjour de quelques semaines au milieu de l'air pur et réconfortant de la montagne. Beaucoup d'entre eux ont retrouvé dans ces établissements leur santé compromise.

Vaud. — *Inspectorat* : Par suite de l'entrée de trois nouveaux inspecteurs primaires, ce canton a été divisé en 6 arrondissements d'inspection :

Le 1^{er} arrondissement comprend les districts de Vevey, Aigle et Pays d'Enhaut. Il aura à sa tête M. M. Perrin.

Le 2^e : Lavaux, Oron, Moudon, Payerne, ayant pour inspecteur M. Gaillard.

Le 3^e : Lausanne et Echallens : M. Henchoz.

Le 4^e : Morges (moins le cercle de Colombier), Rolle, Nyon. Aubonne : M. Grivaz.

Le 5^e : Cossonay, La Vallée, Orbe, le cercle de Colombier : M. Sonnay.

Le 6^e : Grandson, Yverdon, Avenches : M. Emery.

— *Découvertes archéologiques d'un instituteur vaudois.* Grâce à la nouvelle loi qui protège ses monuments historiques, le canton de Vaud est l'objet d'explorations méthodiques et suivies qui révèlent des richesses archéologiques que l'on était loin de soupçonner. Ces découvertes sont d'un haut intérêt pour la connaissance exacte du passé de notre contrée : sans l'archéologie, l'histoire semble toujours quelque peu légendaire ; combinée avec celle-ci, elle s'anime et devient en quelque sorte visible.

Les fouilles archéologiques ont permis de constater que, à côté des grands centres de la civilisation romaine, tels qu'Avenches, Orbe, Nyon, pour ne citer que ceux là, notre pays renfermait une quantité d'établissements disséminés sur toute la surface du territoire. Il sera peut-être possible un jour de se rendre compte de leur importance relative, de leur destination exacte et de la manière dont ils étaient reliés entre eux.

Des localités qui, au premier abord, semblent éloignées de la grande circulation antique, se révèlent de nos jours à l'archéologue et peuvent fournir des documents précieux. C'est le cas actuellement pour Poliez Pittet où une campagne de fouilles a été entreprise l'année dernière.

En général, les monuments détruits par le temps, dans les lieux abandonnés, sont entourés de quelques débris de leur architecture où circule encore un reste de vie. A Poliez-Pittet, les ruines qui affleurent le sol, sous la couche de mousse, ne permettent pas de se prononcer d'une manière absolue sur le genre d'établissement auquel nous avons affaire. A première vue, les gisements considérables de terre glaise qui entourent cet emplacement, les fondements peu profonds des substructions découvertes, ont fait conjecturer qu'il s'agissait d'une fabrique de poteries. D'autre part, certains indices amènent à croire qu'il existait dans l'antiquité à Poliez-Pittet, une ou plusieurs villas, analogues à celles de Boscéaz près d'Orbe, mais moins somptueuses. Cette conjecture se trouverait confirmée par le fait qu'il existe encore dans la localité une famille Mivelaz, dont le nom s'écrivait Miedvilla au XVIII^e siècle, et dont l'un des représentants se trouve mentionné sous celui de Jehan de Media villa au XVI^e siècle (1532).

Les fouilles reprises d'une manière scientifique sous l'impulsion active de l'instituteur de l'endroit, M. Oguey, soutenu par quelques membres éclairés du conseil municipal, ont porté en premier lieu sur le terrain déjà exploré en 1881. Il fallait, en effet, avant d'aller plus loin, être sûr de ne rien laisser de côté. On a ainsi commencé à dégager ce qui paraît avoir été une cave. Tout autour ont été trouvées des monnaies impériales, en particulier de Trajan, de Marc-Aurèle et de Commode ; il faut y joindre des fragments de poterie ordinaire et de poterie vernissée ornés de dessins d'animaux assez fins quoique n'appartenant pas à la poterie de luxe ; des coupes de verre, des vases en pierre ollaire et des ornements de

bronze ; enfin un lingot d'étain en forme de disque, un peu plus grand qu'une pièce de cinq francs.

Si un terrain déjà fouillé auparavant a pu livrer tous ces objets, si l'on considère en outre que les villas romaines comprenaient de vastes suites de constructions et que par conséquent l'aire qui reste à explorer est considérable, on reconnaîtra que cette campagne de fouilles mérite d'être encouragée et qu'on peut s'attendre à des résultats qui justifieront largement la peine et la patience que se sont données les auteurs de ces intéressantes investigations.

Argovie. — *Enfants faibles d'esprit.* — Les 29 et 30 mai se réunira à Aarau la deuxième conférence suisse pour le patronage des enfants faibles d'esprit. Les thèses suivantes seront discutées : — Soins à donner aux enfants faibles d'esprit en Suisse ; rapporteur, M. le pasteur Ritter, de Zurich. Recensement fédéral des enfants faibles d'esprit et ses résultats ; rapporteurs, M. Auer, instituteur à Schwanden, et M. Guillaume, directeur du bureau fédéral de statistique. Exposé des observations faites pendant une période de dix ans sur des enfants faibles d'esprit ; rapporteur, M. le docteur G. Schenker, d'Aarau. Expériences faites jusqu'ici en ce qui concerne l'organisation de classes spéciales pour les enfants faibles d'esprit ; rapporteur, M. Finsler, instituteur à Zurich.

Valais. — *Carte du Valais.* Ce canton ne possédait pas encore de carte scolaire. Cette lacune est comblée à cette heure, car une carte vient de sortir de presse. Établie à l'échelle de 1.3000,000, elle se présente agréablement sous sa jolie couverture aux couleurs cantonales avec l'écusson valaisan. Tous les districts sont parfaitement délimités et leurs teintes spéciales permettent de se rendre compte immédiatement de leur configuration et de leur importance. Cette carte, qui ne sera pas seulement utile à la jeunesse scolaire, mais à tout citoyen, est en vente dès ce jour au dépôt des livres scolaires, au prix de 80 c.

— *Cours de répétition.* Un cours de répétition pour instituteurs des deux langues a été ouvert à Sion le 1^{er} mai courant pour durer deux mois.

Uri. — Le Grand Conseil s'est occupé, ces jours derniers, de la question des examens de recrues. Le conseil d'éducation lui avait soumis une proposition tendant à créer des primes pour les recrues. Il demandait que l'on décernât un insigne d'honneur aux recrues qui obtiendraient les meilleures notes aux examens. — Cette proposition n'a pas trouvé grâce devant le Grand Conseil qui, en revanche, a voté un crédit de 400 fr. destinés à être distribués à ces recrues sous forme de livres ou de petites gratifications en espèces.

Zurich. — *Enfants arriérés.* Il y a eu un si grand nombre d'inscriptions au cours pour la formation des maîtres et maîtresses dans les classes d'arriérés, à Zurich, qu'un nouveau cours devra s'ouvrir l'année prochaine, soit dans la Suisse romande, soit à Berne ou à Bâle.

Allemagne. — Les Allemands ont commencé par l'école l'œuvre de germanisation dans leur possession chinoise de Kia-Tschéou. Le maître d'école de Kia-Tschéou a reçu dernièrement la visite de Son Altesse Royale le prince Henri de Prusse, qui a questionné les élèves et s'est extasié sur les progrès obtenus. L'adjudant du prince a admiré la belle écriture de ces petits Chinois. Ces derniers qui vénèrent dans leur empereur le fils du ciel ne peuvent comprendre une pareille condescendance de la part d'un prince européen, qu'ils nomment Irwong, c'est-à-dire le second empereur.